

# Lettre aux amis de la police (et de la gendarmerie !)

2013 / 11



Tardi © Casterman

Chers amis

Cette *Lettre* (qui compte environ 2300 destinataires individuels + des institutions qui souvent la relaient) a plusieurs fonctions dont certaines inattendues. Conçue d'abord pour faire circuler des informations, signaler ouvrages, archives, expositions, sites, articles, colloques, bourses, thèses... etc, elle a parfois une utilité inattendue, celle de mobiliser des gens de tous horizons. C'est ce qui s'est passé pour la vente annoncée (et la dispersion qui allait en résulter) de la bibliothèque de la Fondation Louis Lépine, fondation de droit privé certes, mais à laquelle la PP fournit locaux, et personnels et qui disposait d'ouvrages provenant des saisies révolutionnaires donc inaliénables. La vente a été annulée au dernier moment ce dont nous ne saurions nous plaindre. Pour remercier ceux d'entre vous qui ont réagi, vous trouverez ci-dessous quelques informations et échanges de courriels à ce sujet. Et puisque, à notre échelle, nous pouvons parfois jouer sur les choses et les décisions, vous trouverez une lettre que m'adresse un éditeur ami. Si vous souhaitez par un avis, un vote, peser dans le sens qu'il propose, n'hésitez pas.

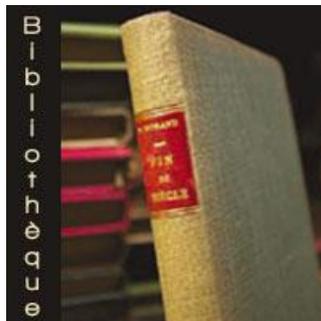
Pour le reste, une grosse « séquence » archives », beaucoup de liens vers des sites intéressants, curieusement peu de livres, mais des colloques et journées d'études nombreux.

En vous souhaitant une bonne lecture.

Jmb

## LOBBYING...

**A/** Après *la Lettre* spéciale écrite dans l'urgence pour attirer l'attention de la communauté des chercheurs et bibliothécaires sur une vente découverte trois jours avant son déroulement, qui allait attirer de nombreux professionnels comme nous avons pu le constater sur place, le préfet a finalement annulé la vente, quelques heures avant son déroulement...



***A la demande du préfet de police, président de la Fondation Louis Lépine***

**la vente aux enchères publiques  
de lots d'ouvrages initialement prévue ce jour  
est  
ANNULÉE**

***Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée  
et vous remercions de votre compréhension.***

À la suite de quoi, le responsable de la mémoire à la PP qui, dans un premier temps, avait assez vivement réagi à notre propos et avait curieusement justifié ce que j'avais qualifié de dispersion à l'encan — " précisément dans le but que ce patrimoine soit largement connu et ne soit pas dispersé à l'encan mais puisse bénéficier à l'ensemble de la communauté scientifique" — (la vente aux enchères à des particuliers venus pour partie de pays lointains, n'était-ce pas précisément là une dispersion, et en quoi cette dispersion eut-elle été un bénéfice pour la communauté scientifique !?), nous a adressé un nouveau courriel qui

confirme et reconnaît *a posteriori* les irrégularités et anomalies de la vente prévue et justifient une annulation bienvenue :

*Messieurs,*

*Je fais suite à vos différentes interventions relatives à la vente de la bibliothèque de la Fondation Louis Lépine et tiens à vous faire part des éléments suivants.*

*en premier lieu, la Fondation Louis Lépine est une personne morale distincte de la préfecture de police, sa bibliothèque, à vocation essentiellement sociale, est totalement indépendante du service de la mémoire et des affaires culturelles dont j'ai la charge.*

*Nonobstant cela, le commissaire-priseur a annoncé la vente des ouvrages comme étant celle de la « bibliothèque de la préfecture de police », ce qui est totalement inexact.*

*en second lieu, la Fondation Louis Lépine avait consulté mes services, à titre de conseil technique. Nous lui avons indiqué par écrit que, si la plupart des ouvrages d'usage courant ne présentait pas de valeur patrimoniale, certains d'entre eux revêtaient en revanche un très grand intérêt historique et ne devaient pas être vendus.*

***Nous avons notifié la liste précise des références de ces ouvrages précieux en sollicitant leur versement, à titre gratuit, au service de la mémoire et des affaires culturelles.***

*Or, ceux-ci figuraient dans l'inventaire que le commissaire-priseur avait déjà dressé.*

***Prenant acte de cette anomalie, il a été jugé opportun d'annuler l'ensemble de la vente, notre administration ne pouvant accepter la dispersion des ouvrages déclarés comme précieux.***

*[...] »*

## B/ ProgrammE IStEX...

Cher Jean-Marc,

L'année dernière, nous vous faisons part du lancement d'histoire premium, 1<sup>ère</sup> plate-forme de diffusion de livres numériques d'histoire à destination des bibliothèques du monde entier. Cette initiative a rencontré un très bel accueil de la part des bibliothèques : déjà plus de 70 abonnées dans 7 pays et une centaine sont en train de tester notre nouvelle plate-forme mise en ligne en version Beta il y a quelques semaines :

[www.numeriquepremium.com](http://www.numeriquepremium.com)

L'an passé, Numérique premium a répondu à un appel d'offres du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour acquérir des ressources numériques en licence nationale (programme IStEX). Le comité de sélection a publié la « short list » des ressources éligibles à ce programme, qui sont actuellement en test.

**Numérique premium est la seule ressource émanant d'éditeurs français**, et l'une des rares en sciences humaines. On peut le déplorer, car l'appel avait été largement diffusé et il n'est

pas sain que les éditeurs français, par ailleurs confrontés à un marché difficile, laissent passer ce genre d'occasions.

Aujourd'hui le ministère demande aux chercheurs de donner leur avis sur les acquisitions à venir dans un sondage en ligne à cette adresse :

[https://fr.surveymonkey.com/s/Evaluation\\_ressources\\_ISTEX2013](https://fr.surveymonkey.com/s/Evaluation_ressources_ISTEX2013)

Alors si vous pensez qu'il serait bon de ne pas laisser 100% du budget ISTEX aux sciences dures et aux géants anglo-saxons de l'information numérique (par ailleurs fort respectables), vous pouvez voter à l'adresse ci-dessus. bien à vous

Yannick Dehée

## 1/ ARCHIVeS :

### 1/ L'État va en justice pour récupérer des manuscrits du général de Gaulle | La-Croix.com

(Source: Les Archiveilleurs)

Le général de Gaulle représentait-il l'État français entre 1940 et 1942 ? C'est la question que devra trancher la justice mercredi pour savoir si 313 messages signés du général sont propriété de l'État qui les réclame ou du musée qui les a acquis. Ces manuscrits ont été adressés depuis Londres par le général de Gaulle à ses compagnons et cadres de la France libre, ainsi qu'à Churchill et Staline entre décembre 1940 et décembre 1942, selon le Musée des Lettres et Manuscrits, un établissement privé.

Ils sont placés depuis un an sous séquestre et la justice doit examiner l'affaire mercredi à la 1ère chambre civile du tribunal de grande instance de Paris.

L'État en revendique la propriété, "estimant qu'il s'agit d'archives publiques relevant du domaine public, imprescriptibles et inaliénables", a expliqué à l'AFP Me Cédric Burel, avocat du ministère de la Culture qui représente l'État.

Mais pour l'avocat du musée et de la société Aristophil qui le gère, M<sup>e</sup> Arnaud Cazin d'Honincthun, ils "ne peuvent être assimilés à des archives publiques car le général de Gaulle ne représentait pas une autorité d'état, ni le Comité français de libération nationale un gouvernement à cette période".

"Ce n'est pas faire injure à la mémoire du général, mais ce n'est pas parce qu'on est légitime qu'on est un état. De Gaulle lui-même a dit clairement jusqu'en 1942 qu'il n'avait jamais voulu créer un état. Ces documents remontent à une période comprise entre 1940 et 1942. est-ce qu'à l'époque les autorités de Londres étaient l'état français? Nous pensons que non", soutient M<sup>e</sup> Cazin.

"D'ailleurs, a-t-il souligné, la direction des archives a revendiqué et récupéré les notes du maréchal Pétain prises au cours de son entrevue avec Hitler (entrevue de Montoire-sur-le-Loir le 24 octobre 1940) comme archives d'état. Vichy n'était pas légitime mais avait toutes les apparences d'un état".

Les 313 messages originaux "concernent majoritairement les ordres que le général de Gaulle donne à ses compagnons, cadres dirigeants de la France Libre, chargés de piloter les combats militaires et politiques de la liberté au Moyen-Orient, en Afrique et dans le Pacifique".

"Ils portent presque tous sur la période 1941-1942 et sont majoritairement destinés aux généraux Larminat, Catroux, Koenig, Legentilhomme, Petit, Leclerc, à l'Amiral Muselier, à l'Amiral d'Argenlieu, à Pleven, Cassin et Palewski. Ils sont adressés de façon plus exceptionnelle à Churchill, Dejean, Tixier, Félix eboué, et par ailleurs, quelques messages uniques sont adressés à Staline et au Docteur Schweitzer", explique le musée dans un communiqué.

Charles de Gaulle en a publié certains en annexe de ses "Mémoires de Guerre" et d'autres ont été repris dans "Charles de Gaulle, Lettres, notes et carnets", aux éditions Robert Laffont.

Tous les messages ont été conservés par sa secrétaire particulière, Marie-Thérèse Desseignet, puis par les descendants de cette dernière pendant 70 ans, avant d'être acquis par la société Aristophil.

Deux cents d'entre eux avaient été exposés au musée des Lettres et Manuscrits de manière thématique et chronologique à partir de novembre 2011, jusqu'à ce qu'ils soient placés sous séquestre en 2012.

Selon sa famille, Marie-Thérèse Desseignet a contacté plusieurs fois Charles de Gaulle après la guerre pour lui remettre ces brouillons et manuscrits. "A chaque fois, le général lui répondra: +Gardez-les! Ils sont entre de bonnes mains+".

**AFP**

## **2/ Rapport d'inspection : les besoins de développement des Archives Nationales sur le quadrilatère Rohan/Soubise**

**Source:** Les Archiveilleur

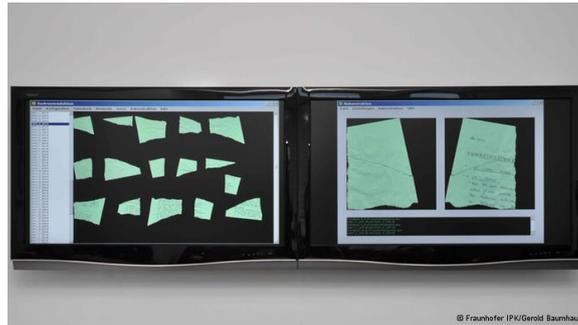
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites/Missions-et-rapports/Rapport-d-inspection-les-besoins-de-developpement-des-Archives-Nationales-sur-le-quadrilatere-Rohan-Soubise-propositions-de-repartition-des-espaces-et-d-attribution-des-moyens2>

## **3/ The Stasi puzzle with 600 million pieces | Germany | [DW.De](#) | 22.08.2013**

---

### **The Stasi puzzle with 600 million pieces**

After the fall of the Berlin Wall, officials in the former east Germany did everything they could to destroy documents. But modern technology could now help piece together the puzzle.



The former east Germany Ministry of State Security, better known by its acronym Stasi, spied on citizens for more than 40 years and kept documents of everything in thousands of files, ranging from interrogation transcripts and intercepted mail to internal documents on espionage and business connections with the West. But after the fall of the Berlin Wall, Stasi staff tried to destroy as many of those documents as possible, and what they couldn't destroy with shredders, they did by hand.

What they left behind were more than 15,000 sacks full of an estimated 600 million pieces of torn documents. Five years after the Wall fell, 40 employees of the German agency in charge of salvaging the documents opened the first bags and began piecing the fragments together by hand. Their contents are of immense importance for understanding how the east German regime functioned.

### **No clues**



Some people are still putting together the pieces by hand

Today, 12 people continue to sort through the fragments - piecing together some of the destroyed documents. "I take a pile of papers in which I see some similarities, and then I try to put the pieces of the puzzle together," said Ines Splettstoesser. "Sometimes you're lucky and the documents were only torn only in half."

Splettstoesser and three of her colleagues are at a huge table full of document fragments on the third floor of the former Stasi headquarters in Berlin-Lichtenberg. The pieces that match are glued together and archived. The employees have no clue what the finished page will look like. They don't even know if all the missing pieces are in the same sack. Depending on the sack, there have been times when an employee spent a couple of years sorting through a sack without finding all the necessary pieces," said Joachim Häußler, one of the project's managers.

## Sophisticated algorithms

Piecing together the Stasi puzzle has been going on for 18 years, and it could still take several more decades to produce any significant results if the effort continues by hand. A new technology, however, could help speed up the process.



Matching the pieces is tedious work

In 2007, the German government commissioned the Berliner Fraunhofer Institute for Production Systems and Design Technology (IPK) to develop a computer system equipped with scanners and based on pattern-recognition algorithms to quickly piece together torn documents. The system, known as the "ePuzzler," has been in operation since the beginning of the year.

Thousands of fragments, many of which are not much bigger than a two-euro coin (about the size of a US quarter), are spread out between two protective films on the scanner's glass plate in the institute's screening room. A scanner takes in both sides at the same time. Seconds later, all the snippets appear on the screen on the wall. Once digitized, they can now be analyzed by the software.

"We calculate a number of features from each snippet, especially the distinguishing ones," said Petram Nickolay, who heads the project at the Fraunhofer Institute. The system, he added, is able to distinguish colors, type of paper and shape. It also determines whether the document was written by hand or machine. "The system searches for snippets that have as many common features as possible," he said.

## Still some adjustments necessary



Advanced scanning technology promises to speed up the process

Most of the major development work on the ePuzzler is done, and the system is busy compiling pages for the archive. But before it can be rolled out on a large scale, it must first be put to the test sorting through 400 sacks. For a large-scale implementation, Fraunhofer Institute researchers said they still need to improve the performance of the scanners and find a way to automatically clean, straighten and place the snippets on the scanner. These tasks currently require too many people.

Some manual work will still be necessary in the future despite the ePuzzler. People will be needed to decide what should be reconstructed and assist when the computer system runs into problems.

The software, notes Nickolay, could find other applications as well. "We have been asked to test the software on piecing together fragments of paintings and shredded financial documents," he said.

DW.DE

## **SUR LE MÊME SUJET ON LIRA AVEC INTÉRÊT :**

### **Stasi victims confront secret surveillance on stage**

In east Germany, the communist party's authority was sealed with secret police, civilian informants and arbitrary arrests. Some of those affected by the subversive methods are sharing their stories on a Dresden stage. (03.05.2013)

### **Computers restore ripped-up east German files**

A project using computers to reconstruct ripped-up files kept by former east Germany's Stasi secret police began on Wednesday, raising hopes that more communist misdeeds will be brought to light. (09.05.2007)

*4/ Sur le site du Monde*

## **CENSURE – Les lettres des soldats britanniques écrites pendant la grande guerre finalement publiées**



Un bataillon britannique pendant la première guerre mondiale – United Kingdom Government.

Ces lettres n'étaient jamais arrivées à destination. Jugé trop dur, trop déprimant ou simplement trop réaliste, [le courrier des soldats britanniques avait été censuré](#) pendant la première guerre mondiale. Hors de question de démoraliser les Britanniques, soumis à l'effort de guerre.

Alors que le centenaire de la grande guerre approche à grands pas, le gouvernement a décidé de les rendre publiques. Depuis jeudi, les testaments et lettres des 230 000 soldats tombés sur le champ de bataille sont [accessibles](#). Seule restriction, les descendants devront s'acquitter de six livres pour consulter les dossiers, désormais numérisés et stockés à Iron Mountain, un entrepôt de très haute sécurité aux alentours de Birmingham.

*"Si je dois ne jamais rentrer à la maison, je te charge de la garde du garçon, et je sais que tu feras au mieux pour lui"*, écrivait le soldat Harry Lewis-Lincoln, mort en 1915, à l'âge de 26 ans. Une lettre adressée à sa fiancée, et à laquelle les médias britanniques ont eu accès.

Parmi les archives [accessibles à la presse](#), celles du footballeur professionnel Albert Victor Butler, du club londonien de Queens Park Rangers. en 1916, lors d'un pilonnage, la jambe du sportif explose en morceaux. *"Plus de football pour moi"*, écrit-il à son épouse, avant de mourir à l'hôpital, quelques jours plus tard.

Une correspondance qui fait état des conditions de vie des soldats, mais également de leurs préoccupations, parfois éloignées du champ de bataille. A l'image de celles de Joseph Ditchburn, jeune soldat de 24 ans, inquiet que sa mère oublie sa bicyclette, mise en réparation avant son enrôlement.

*"C'est une très belle machine et elle vaut beaucoup d'argent, et j'ai payé pour sa réparation, s'il y a des sommes à déboursier en plus, paye-les"*, demande le jeune homme à sa mère. Avant d'ajouter, loin de ces considérations cyclistes : *"et chère mère, aie du courage. Tout ira bien pour moi, il y a des milliers d'autres mères et de parents dans le même cas, et si je meurs vraiment, je mourrai avec un bon cœur et tout ton amour sur mes lèvres."*

Ces archives de la première guerre mondiale font en réalité partie d'un plus vaste projet, qui consiste à rendre publics tous les testaments écrits par les soldats pendant la guerre. et ce, de la guerre des Boers, en Afrique du Sud, à la guerre des Malouines, au large de l'Argentine.

## 5/ L'ouverture des archives de la police politique en Tunisie n'est pas pour demain...

(Source: Les Archiveilleurs)

16 octobre 2013

# AL HUFFINGTON POST

## MAGHREB

Faut-il ouvrir les archives politiques? “Pas maintenant”, dit le ministre des Droits de l’Homme et de la Justice transitionnelle Samir Dilou dans une déclaration rapportée par le journal Akher Khabar mardi 1er octobre. Plus de deux ans après la chute de Ben Ali, la Tunisie n’a toujours pas avancé sur la question de ses archives nationales et il n’existe pas encore de cadre légal qui régit leur exploitation. Les archives nationales restent un mystère.

Lors d’une conférence de presse le 19 septembre, le ministre de l’Intérieur Lotfi Ben Jeddou s’était prononcé en faveur de l’ouverture des archives de la police politique, tout en insistant sur la nécessité d’un cadre juridique protégeant notamment les données personnelles. Pour Samir Dilou, cela ne devrait être fait que par la commission “Vérité et Dignité” mentionnée dans l’article 17 du projet de loi de justice transitionnelle.

Au terme d’un séminaire organisé du 27 au 29 septembre par Le Labo Démocratique autour du “rôle des archives nationales dans l’établissement des faits et dans la façon de régler les comptes avec l’Histoire”, 12 recommandations ont été publiées, parmi lesquelles l’identification et la protection des archives de la police politique auprès d’une institution neutre et la protection de la vie privée des citoyens.

La jeune association Le Labo Démocratique travaille beaucoup sur cette question. en novembre 2012, elle avait organisé [un festival de la mémoire intitulé “Contre l’oubli”](#).

“La mémoire collective d’un pays appartient à tous. elle est souvent le point d’ancrage de toutes les blessures. Débattue, assumée, transmise aux générations futures, elle devient un des fondements d’une démocratie saine”, selon Le Labo démocratique.

La question est rarement évoquée dans le débat politique; elle est pourtant très importante. Pour Farah Hached, présidente du Labo Démocratique, “il s’agit d’une étape essentielle de la transition démocratique”.

“Les pays qui n’ont pas voulu faire un travail de fond sur cette question n’ont pas réussi leur transition démocratique. L’histoire parle d’elle-même”, [affirmait-elle dans une tribune publiée sur Nawaat](#).

Parmi les pays qui ont fait ce travail, l’Allemagne. “L’ouverture des archives de la police secrète sous la dictature de la SeD (Parti socialiste unifié d’Allemagne ndlr) en 1991 a permis aux citoyens de la RFA (République Fédérale d’Allemagne, ndlr) de découvrir tout un pan

caché de l'histoire allemande et d'entamer un long travail sur ce passé.”, explique [un rapport de l'Institut français des relations internationales \(IFRI\)](#). Deux ans après la chute du mur de Berlin, le 29 décembre 1991, une loi sur les dossiers de la Stasi est entrée en vigueur, et a ainsi permis de mettre en place une administration pour gérer les archives.

L'équivalent de cette administration en Tunisie serait la commission “Vérité et Dignité” dont la création est prévue dans le projet de loi organique sur la justice transitionnelle. Un projet de loi pas encore adopté par l'Assemblée, qui malgré la reprise de ses travaux reste paralysée par le retrait d'une soixantaine de députés.

## **6/ Brèves d'archives :**

- **Les AD de Seine St Denis viennent de sortir le répertoire du fonds Paul Lafargue "Une singulière histoire d'archives socialistes du PCF"**
- **Un lien utile :**

<http://gdc.gale.com/archivesunbound/>

- **La construction du nouveau bâtiment de la Bibliothèque nationale et Archives d'Irak**

<http://www.theguardian.com/books/2013/aug/22/baghdad-library-architects-design-tender>

- **Les archives en Égypte depuis les troubles**

<http://www.newyorker.com/online/blogs/newsdesk/2013/09/the-battle-of-the-archives-in-egypt.htm>

- **Les manuscrits de Tombouctou au Mali**

<http://www.theguardian.com/world/2013/sep/20/mali-timbuktu-manuscripts-preserve>

- **Le testament de Napoléon aux enchères**

(Source: Les Archiveilleurs)

<http://expresse.excite.fr/le-testament-de-napoleon-aux-encheres-N32073.html>

- **Au Forum des archivistes genevois du 30 septembre 2013 : « Venice Time Machine » : Numérisation et modélisation historique à grande échelle :**

<http://www.forumdesarchivistes.ch/2013/09/30/venice-time-machine/>

## 2/ Livres, articles, revues, films...

- La dernière livraison de la *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière* (distribuée et éditée par les PUR) est consacrée, après les situations coloniales (précédent numéro) aux enfances déplacées « en temps de guerre ». L'occasion de lire des textes intéressants et instructifs sur des sujets rarement (euphémisme) abordés par l'historiographie française.

À lire et découvrir.

[www.pur-editions.fr](http://www.pur-editions.fr)

<http://www.rhei.revues.org>

- *L'est Républicain* a publié dans son numéro daté du samedi 12/10/2013, un article consacré à Célestin Hennion commissaire à Verdun au début des années 1890, avant de connaître la carrière et l'ascension qui furent les siennes.
- La Société lyonnaise d'histoire de la police a mis en ligne sa 3e lettre de l'année 2013 : on y lira des réflexions intéressantes sur la mémoire des policiers victimes de leur métier.

[http://www.slhp-raa.fr/progs/UploadPci/Newsletter\\_2013\\_3.pdf](http://www.slhp-raa.fr/progs/UploadPci/Newsletter_2013_3.pdf)

- Le journal *Sud-Ouest* a publié dans son édition du dimanche 6 octobre (page 15, « Pays Basque, Béarn, Landes ») un article intéressant sur le travail d'identification par un policier de Pau d'un inconnu fusillé à Idron en 1944.

<http://www.sudouest.fr/2013/10/06/sur-les-traces-du-martyr-inconnu-1190466-4470.php>

<http://www.sudouest.fr/2013/10/14/le-martyr-a-enfin-un-nom-1198347-3269.php>

<http://www.sudouest.fr/2013/10/14/martyr-inconnu-un-permis-d-exhumation-demande-1198253-4470.php>

cf pdf page suivante :

## PAU

## Deux videurs en garde à vue

Deux jeunes employés de la boîte de nuit, le Connemara, rue Valéry-Meurier à Pau, sont en garde à vue au commissariat de Pau depuis hier matin. Alors que la boîte de nuit paloise affichait complet en cette nuit de samedi à dimanche, un jeune homme, venu avec quelques amis, a soudainement « pété les plombs ». Il a mis le bazar dans l'établissement, cognant les murs avec un tabouret. Il a alors été pris en main par deux videurs qui l'ont expulsé.

Y sont-ils allés de trop bon cœur ? Le jeune homme, alcoolisé au moment des faits — il était plus de cinq heures quand il a été expulsé — est-il mal tombé ? Y a-t-il eu bagarre ? Rébellion ? Violence excessive ? C'est ce que cherchent à savoir les policiers palois chargés de l'enquête. Toujours est-il que le jeune homme a été évacué inconscient à l'hôpital de Pau où son état est jugé préoccupant. Il aurait repris conscience hier matin mais restait sans réaction.

Le parquet a décidé une prolongation de garde à vue « pour violence aggravée », le temps de décrypter les vidéos de surveillance de l'établissement, de vérifier les témoignages, faire les recoupements et tous actes nécessaires à l'établissement de la vérité.

## 24 HEURES

ORTHEZ  
Ébloui par le soleil

Hier matin, vers 10 h 40, le conducteur d'un 4x4 circule avenue Francis-Jammes. Ébloui par le soleil, il ne voit pas une cycliste qui circule dans le même sens. Il la percute et l'envoie plusieurs mètres en avant, dans le caniveau. La victime, une femme d'une cinquantaine d'années, a été hospitalisée pour passer des radiés de contrôle.

## NAY

## Malaise mortel à VTT

À 75 ans, Daniel restait un sportif accompli. Bénévole à l'école de VTT du club Béarn VTT Gave et Coteaux, il était réputé pour être « un grand sportif, attachant, dévoué et très bon encadrant » selon la présidente du club, Yvonne Tardy. Parti hier matin avec quelques amis pour une virée à VTT, Daniel a fait un malaise cardiaque alors qu'il circulait à Nay, non loin de l'ancien camping, derrière la caserne des pompiers.

Malgré l'intervention du SAMU et des sapeurs-pompiers, il n'a pu être ranimé.

## EN LUMIÈRE

## CINQ BLESSÉS AU STADE DE PARDIES

PARDIES À l'issue du match de coupe de France, une bagarre générale a éclaté. Cinq personnes ont été conduites aux urgences.

**A** l'occasion du 5<sup>e</sup> tour de la coupe de France, Pardies recevait hier les Girondins de Chambéry. « Le match est beau, ça commence à chauffer et ça commence à chauffer en seconde mi-temps », résume un observateur. Ça chauffe tellement qu'au coup de sifflet final, tout dérape, malgré la victoire des locaux (3-1). « Le capitaine de Chambéry est venu saluer le

public mais le joueur suivant, (un remplaçant qui avait essuyé les quolibets pardisiens sur le banc) a dégoupillé et agressé le public » explique le président de Pardies, Jean-Claude Lamarque.

## Terrain envahi et violente bagarre

S'en sont suivies plusieurs minutes de confusion totale avec envahissement du terrain, bagarre générale violente et

intervention des gendarmes de Monein pour calmer tout le monde.

Venus avec quatre ambulances, les sapeurs-pompiers ont transporté cinq blessés aux urgences pour diverses contusions à la face. « On a eu beaucoup de mal à calmer tout le monde » poursuit le président de Pardies. « C'était un très beau match, un arbitrage nickel, Chambéry défendait bien et il a

suffi d'une ou deux personnes pour mettre la pagaille. Je suis abasourdi, catastrophé. C'est horrible. On a terni notre fête ».

Outre que l'échauffourée entraînera des dépôts de plaintes, le club de Pardies risque une sanction sévère. D'autant que le club a déjà été interdit de coupe des Pyrénées cette année en raison de bagarres l'année dernière.

■ L.V.

## Le fusillé inconnu d'Ildron a retrouvé une identité

**MÉMOIRE** Un long travail d'enquête a permis à Éric Amouraben de retrouver l'identité de Georges Coran, fusillé par les Allemands avec quatre autres résistants le 15 juin 1944 à Ildron.

Le 15 juin 1944, cinq résistants sont fusillés par les Allemands à Ildron. Parmi eux, trois policiers palois, Michel Loustau, Louis Mourlhon et Pierre Cotonat, maquisards arrêtés la veille, armes à la main, à Rébénacq. Un autre, René Amiel, appartient au Corps franc Pommiès et est arrêté à Sévignacq-Meyracq. Mais le cinquième résistant arrêté en ce 14 juin n'a jamais été identifié.

Éric Amouraben, petit-fils de Pierre Cotonat et policier lui-même, s'intéresse à cet inconnu qui lui rappelle celui de 14-18 reposant sous l'Arc de Triomphe. En faisant des recherches sur son grand-père, il découvre les procès-verbaux des exhumations des corps d'Ildron. Sur le cinquième, répertorié N° 49 sur 52 (les 47 premiers sont les fusillés de Pont-Long), juste une description physique, le port d'une alliance et les vêtements qu'il portait lors de son arrestation : sandales, bleu de travail, et veston fabriqué à Aire/Adour. « L'homme se dessine peu à peu » constate Éric Amouraben qui poursuit ses recherches sans rien trouver.

## Une ganaderia célèbre cherche l'un des siens

Puis, il tombe sur une lettre, fin 2009, aux archives départementales d'une certaine Mme veuve Labeyrie qui demande à la préfecture de Pau des informations sur un membre de sa famille, disparu après avoir été interrogé à Pau le 15 juin 1944. Elle y joint une description qui ressemble à celle qu'il détient déjà.

Éric Amouraben s'intéresse alors à cette Adèle Pabon-Labeyrie, femme de caractère, ganaderia célèbre dans les Landes et



Un nom et un visage sur le fusillé inconnu d'Ildron. © REPRO/DP

patronne de l'entreprise familiale de plumes et duvets d'où venait le veston du disparu. « J'ai alors pris contact avec son petit-fils Lionel Labeyrie mais il n'en savait pas plus. Mais plus tard, en lisant un livre sur la résistance dans les Landes, je découvre le nom de deux ouvriers agricoles dont Georges Coran, arrêtés le 14 juin 1944. C'est dans la nuit, dans mon sommeil, que j'ai fait le rapprochement entre ce nom et un autre que j'avais lu au cours de mes recherches, celui du grand écarteur Joseph Coran, cousin d'Albert Labeyrie, second mari d'Adèle. Je tenais le nom du membre disparu de la famille d'Adèle ».

## Arrêté dans un champ par un milicien

Restait à savoir si l'inconnu d'Ildron était bien ce Georges Coran. Par Lionel Labeyrie, il contacte le petit-fils de Georges Coran qui le dirige à son tour vers la belle-sœur de Georges, Suzanne Dufrechou. À travers les témoignages de la famille, Éric Amouraben précise le portrait

de jeune maquisard. Tireur de corde dans les courses de vaches landaises, ouvrier agricole, il a été arrêté, porteur d'une arme, par un milicien alors qu'il se rendait aux champs. Livré aux Allemands, il est interrogé à Pau avant d'être fusillé à Ildron le lendemain, 15 juin 1944.

## Ce soldat inconnu va retrouver un nom

Éric a retrouvé la trace posthume du maquisard, enterré avec les autres au carré militaire du cimetière de Pau. Ses restes ont été transférés à la nécropole nationale de la Doua à Villeurbanne. « Son petit-fils a décidé qu'il resterait là-bas. Toutefois, nous souhaitons exhumé les restes pour faire une dernière vérification en comparant les ADN du défunt et ceux du petit-fils », explique Éric Amouraben. « Ce soldat inconnu va récupérer un nom. J'espère que ça se fera pour 2014, soixante-dixième anniversaire de son exécution », conclut l'opiniâtre limier.

■ L.V.

## PAU

## L'hommage au Souvenir français



Olivier Amouraben, frère d'Éric, teste le parachute « Souvenir français » qui sera officiellement inauguré à Pau. © DR

Le président du Souvenir français, contrôleur général des armées, le général Delbauffe, accompagné du directeur, le lieutenant-colonel Hadj, seront à Pau le week-end du 27 octobre pour une cérémonie privée. « C'est l'occasion de rencontrer les présidents des comités du département », souligne Éric Amouraben, délégué général adjoint pour le département. « Ce sera également l'occasion d'inaugurer la voile de parachute tricolore, siglée du Souvenir français », précise Éric Amouraben.

Né en 1887, le Souvenir Français est une association créée pour s'occuper des sépultures des soldats français sans famille et les sortir de l'oubli. Son rôle est également et surtout de transmettre la mémoire des hommes tombés pour la France aux nouvelles générations. Des expositions circulent dans les écoles et les communes sur les camps, la guerre de 14-18, la Libération de 1944, etc. Le souvenir Français compte environ 250 adhérents dans le département.

Le samedi 27, le général Delbauffe rencontrera les présidents des comités du 64. Dimanche le parachute « Souvenir Français » sera officiellement inauguré. Il est prévu un saut en tandem pour le général au-dessus de la place Verdun. Suivra un dépôt de gerbe au monument du Souvenir Français, place de la Libération à Pau. ■

- **Du rôle des historiens et de l'utilité de la recherche historique pour corriger quelques dérives de la mémoire sociale...**

1/ « Ne plus croire ce que nous avons bien voulu croire jusqu'à aujourd'hui, c'est gênant, c'est douloureux, mais c'est indispensable » : ainsi s'exprime Denis Sutto, historien luxembourgeois (et « ami de la police »). Denis Scuto et des collègues de l'Université du Luxembourg travaillent sur l'attitude des autorités luxembourgeoises et la persécution des Juifs au Grand-Duché de Luxembourg pendant la Seconde Guerre mondiale dans un contexte qu'il convient de situer. En septembre 2012, Serge Hoffmann, archiviste e. r. des Archives nationales de Luxembourg a écrit une lettre ouverte au premier ministre Juncker, dans le deuxième quotidien (de gauche) du pays, *Tageblatt*, posant la question de la responsabilité des autorités luxembourgeoise dans la persécution des Juifs au Luxembourg pendant la Seconde guerre mondiale, se référant à des listes d'élèves juifs et de Juifs polonais faites en 1940, et demandant si le Gouvernement ne devait pas s'excuser au nom du Luxembourg auprès de la communauté juive, comme vient de le faire Di Rupo en Belgique. Le député socialiste Ben Fayot a enchaîné avec une question parlementaire. Le Premier ministre a répondu le 30 janvier 2013, disant d'une part qu'il fallait un travail de recherche et deuxièmement qu'un certain flou persistait sur la responsabilité de la Commission administrative luxembourgeoise (gouvernement de hauts fonctionnaires qui a pris la place du gouvernement en exil après l'invasion allemande du 10 mai 1940). En fait, ce qui est en jeu, c'est le mythe national de la parenthèse luxembourgeoise (les Allemands envahissent le pays, puis suppriment d'emblée toutes les institutions, le Luxembourg se range tout de suite du côté des Alliés, la population est tout de suite hostile etc.), mythe perpétué jusqu'à aujourd'hui. Or, tant ce contre-gouvernement qu'une commission politique (de députés) ont continué à exister en 1940. Denis Scuto a réagi par un commentaire sur RTL Radio Lëtzebuerg (radio nationale en langue luxembourgeoise), affirmant que la collaboration dans le recensement des juifs de la part de la Commission admistrative - qui remplace le gouvernement en exil en 1940 au Luxembourg et devient un "contre-gouvernement" - était clairement établie et non "floue". La publication de deux listes d'élèves juifs du primaire (de septembre 1940), établie par les autorités luxembourgeoises, sur le site internet RTL (<http://news.rtl.lu/news/national/401301.html>) a provoqué la réaction immédiate de la part du Premier ministre qui a

chargé un groupe de recherche de l'Université du Luxembourg d'éclaircir la question en un an.

Denis Scuto a publié, le 13 mars 2013 dans le quotidien *Tageblatt* et le 14 mars dans l'hebdomadaire francophone, *Le Jeudi*, un article qui analyse, dans une démarche destinée au grand public, la genèse d'une liste de 471 "Juifs d'origine polonaise" faite par le Service de la Police des étrangers, avec des documents d'archives, publiés dans le journal, qui montrent un zèle dans la collaboration comparable à celui de l'Administration de Vichy. Une approche privilégiant le fond et non la polémique, qui montre que,

1. il y a collaboration des autorités luxembourgeoises avec l'occupant allemand dans la persécution des juifs au Grand-Duché;
2. que le tout est lié à la politique migratoire de plus en plus restrictive des années 1930;
3. que cette politique continue après la libération du pays en septembre 1944 et se manifeste notamment dans la non-reconnaissance du judéocide et de ses victimes.

Un processus de révision critique semble enclenché de façon irréversible au Grand Duché sur la période de l'occupation allemande...



scuto\_2013.pdf

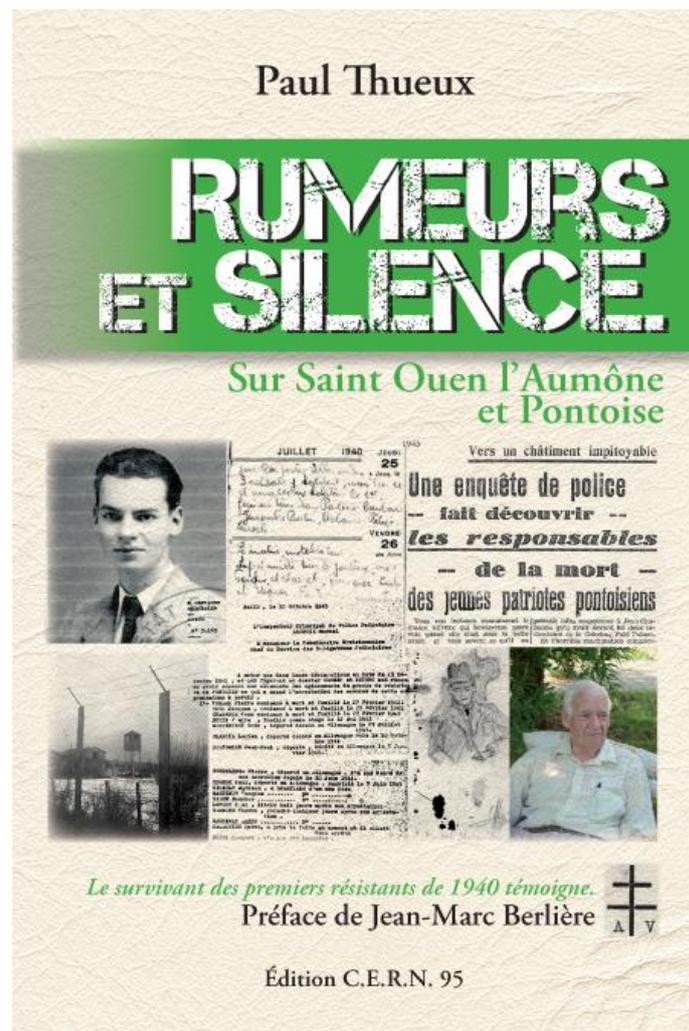
2/ Les plus attentifs (ou insomniaques) destinataires de cette *Lettre* se souviennent peut-être du cas de Paul Thueux, membre d'un groupe de jeunes qui, dès l'été 1940, récupéraient les armes abandonnées par l'armée française et les cachaient en vue d'une libération du territoire. Ces « proto-résistants » de 1940, de très jeunes garçons de Pontoise et Saint-Ouen-l'Aumône, tombés fin 1941 à la suite d'une provocation montée par la GFP, étaient confusément gaullistes et maréchalistes, catholiques, mais avant tout patriotes et antiboches. Ils ont payé leur patriotisme du prix le plus fort. Seuls, sans adultes ni « parti » pour les guider, les encadrer, précurseurs d'une résistance qui n'existait pas encore, leur mémoire a été partiellement perdue, mais leur souvenir a surtout été longtemps entaché par de sombres querelles et pollué par la calomnie. Déporté, seul survivant du groupe, Paul Thueux a dû subir durant des décennies, le soupçon, la rumeur de la part des attentistes qui composaient - à Pontoise comme ailleurs- le gros des troupes des « forces françaises de septembre (1944) ».

Grâce à un livre (P. Thueux, *Mensonges, rumeurs et silence sur Saint Ouen L'Aumône et Pontoise. L'un des premiers résistants témoigne*, CERN 95, ISBN 978-2-9538963-3-6) et à l'action obstinée d'un groupe d'historiens locaux acharnés à la recherche de la vérité, Paul Thueux (94 ans) a été officiellement célébré l'été dernier dans « sa » ville, parallèlement à la mémoire de ses camarades dans d'émouvantes cérémonies qui ont vu des hommes politiques et élus locaux longtemps influencés par la rumeur, reconnaître leur erreur : ce qui, à tout prendre, n'est pas si banal.

<https://sites.google.com/site/paulthueuxresisantdeporte/une-emouvante-ceremonie>

<https://sites.google.com/site/cern95/2-les-actualites/ceremonie-du-1-septembre-a-pontoise>

<http://www.rene-nodot.org/ceremonies-du-1-septembre-a-pontoise/>



- Emmanuel FILHOL, *Le contrôle des Tsiganes en France (1912-1969)*, Paris, Karthala, 2013.



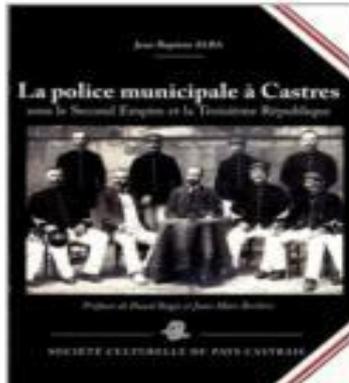
Emmanuel Filhol travaille depuis au moins deux décennies sur le contrôle des Tsiganes par l'administration depuis l'instauration du carnet anthropométrique imposé aux nomades en 1912. Son travail dans lequel on retrouve policiers et gendarmes, trouve tout son intérêt dans une question périodiquement réactualisée.

- Jean-Baptiste ALBA, *La Police municipale à Castres sous le Second empire et la IIIe République*, Castres, Société culturelle du pays castrais.

Une monographie dont on peut espérer qu'elle donnera à d'autres l'envie de travailler sur la police de leur ville afin de dresser un tableau plus précis de ces inconnues d'une histoire policière en plein essor...

## OFFRE DE LANCEMENT

(valable jusqu'au 15 décembre 2013)



Jean-Baptiste ALBA

### LA POLICE MUNICIPALE A CASTRES sous le Second Empire et la Troisième République

*Préfaces de Passal Bugis et Jean-Marc Berlière*

Un livre de 106 pages 18 x 24, illustré en couleur  
couverture quadrichromie pelliculée.

Parution : novembre 2013

Prix public : 18 €

Prix de lancement (jusqu'au 15.12.2013) : 15 €

*« On l'ignore ou bien on l'a oublié, mais la police (en l'occurrence il conviendrait d'employer le pluriel) est en France d'essence municipale » (J.-M. Berlière).*

C'est sous le Second Empire que Castres témoigne de son souci de disposer d'une « bonne » police afin de « maintenir l'ordre, la liberté et la sûreté de la circulation ».

Loin des modèles des polices des grandes villes et des clichés retenus par l'opinion publique, les agents et les gardes champêtres castrais, comme leurs homologues d'autres villes aux populations similaires, exercent leurs missions selon les moyens limités dont ils disposent et dans le cadre des pouvoirs plus ou moins contestés confiés à leur hiérarchie.

Cette étude du rôle et de l'organisation de la police municipale dans une ville moyenne avant son étatisation en 1941 est basée sur une utilisation méticuleuse des archives municipales, malheureusement assez

- Sur le site de l'INA, une annonce qu'aucun ami de la police ne négligera !



Redécouvrez 3 aventures du célèbre commissaire San-Antonio, le personnage créé par Frédéric Dard: [La rate au court bouillon](#), [Polka](#) et [San-Antonio](#). Pack intégral disponible en [VOD](#).

## 3/ Colloques, journées d'étude, appels à contribution...

### 1/ Séminaire « Droit, Marchés et Globalisation » (IHeJ-CeRI-CSO)

#### Quels dispositifs pour lutter contre la délinquance financière ?

Mardi 22 octobre 2013, 15 - 17h

Salle de conférence

CeRI/ Sciences Po,

56 rue Jacob, 75006 Paris

Dans un ouvrage collectif paru tout récemment (*Deals de Justice*, PUF, octobre 2013), Antoine Garapon et Pierre Servan-Schreiber, accompagnés de cinq co-auteurs, analysent les nouvelles pratiques des autorités américaines, qui usent à la fois de la force du marché américain et de la menace du procès pénal pour faire plier les entreprises soupçonnées de participer directement ou de se rendre complices d'irrégularités financières. Forcées de coopérer, celles-ci doivent mener des enquêtes internes, dénoncer leurs propres manquements, négocier des sanctions souvent considérables, et prendre l'engagement de mettre en place des procédures de contrôle interne très strictes, dont un moniteur indépendant se porte garant. Cette façon de faire semble avoir le mérite de l'efficacité. Les banques, en particulier, sont placées sous une surveillance très étroite, et mesurent toujours mieux les risques judiciaires et économiques attachés à la fraude. Mais elle déplace également vers l'entreprise une série de contrôles et de mesures de répression qui étaient autrefois du ressort des pouvoirs publics ou de l'institution judiciaire. Que faut-il penser de ce nouveau système où l'efficacité économique semble rejoindre l'impératif de moralisation des affaires ? est-ce le modèle sur lequel il faudrait désormais développer la mobilisation globale contre le crime organisé, le blanchiment, la corruption ou l'évasion fiscale ? Quelles sont les alternatives, en France et en Europe, et pour quels résultats ? Ce système peut-il s'appliquer également dans des pays comme la Chine, la Russie ou le Brésil ?

Avec Antoine Garapon, Secrétaire général, Institut des hautes études sur la justice ; Pierre Servan-Schreiber, Avocat associé, Skadden, Arps, Meagher, Slate & Flom ; et Gilles Favarel-Guarrigues, Chargé de recherches, CNRS. La table ronde sera animée par Christian Chavagneux, rédacteur en chef de l'économie Politique, et rédacteur en chef adjoint d'*Alternatives économiques*.

Inscriptions auprès d'Elodie Poncet : [eponcet@ihej.org](mailto:eponcet@ihej.org), ou au téléphone : 01 40 51 02 51.

**2/ Rappel :** aucun « dix-neuviémiste » ne manquera la Journée d'études du 3 décembre sur Émile de Maupas (dernier ministre de la Police générale de l'histoire de France !):

**« Maupas, un préfet en politique, de la Monarchie de juillet au Second empire »** aux AN, site de Pierrefitte

**3/ Le 29 novembre,** un autre préfet, lointain successeur de Maupas à la tête de la police, sera l'objet d'une autre journée d'étude :

**« Maurice Grimaud, un préfet dans le siècle ».**

Préfet des Landes, directeur de la Sûreté nationale, préfet de police, directeur de cabinet de Gaston Defferre ministre de l'Intérieur... la carrière de Maurice Grimaud, on l'aura compris, ne se limite pas à mai 1968, mais a beaucoup à voir avec une police qu'il n'était pas vraiment destiné à diriger...

# Maurice Grimaud

## Un Préfet dans le siècle

**29 novembre 2013**

Centre d'histoire de Sciences Po  
56 rue Jacob, 75006 Paris  
Salle de conférences, rdc.  
9h00-18h00

Journée d'études



Maurice Grimaud, Préfet de police, lors de l'inauguration des rues réservées aux prisonniers pendant les fêtes de fin d'année, 19 décembre 1970. Photo n° 594017, Préfecture de police.  
Fonds Grimaud G36, Archives d'histoire contemporaine, Centre d'histoire de Sciences Po

Organisation : **Jean-François Sirinelli** et **Sébastien Laurent**

Introduction par **Jean-François Sirinelli**, Sciences Po

- *Le fonds Grimaud*, **Yann Potin**, Archives nationales
- *Le préfet des Landes*, **Bernard Lachaise**, Univ. Bordeaux Montaigne
- *M. Grimaud à la direction de la Sûreté nationale (1963-1967) : une parenthèse négligée*, **Jean-Marc Berlière**, Univ. de Bourgogne
- *Le préfet de police et ses gardiens de la paix*, **Christian Chevandier**, Univ. du Havre
- *Maurice Grimaud et Mai 68*, **Philippe Nivet**, Univ. d'Amiens
- *Maurice Grimaud, homme de communication*, **Christian Delporte**, Univ. de Versailles-Saint-Quentin-en Yvelines
- *Le directeur de cabinet de Gaston Defferre : l'auteur de «La police malade du pouvoir» ... au pouvoir*, **Floran Vadillo**, CMRP-Univ. de Bordeaux IV
- *Face aux « services » (1981-1983) : une autre leçon pour la gauche au pouvoir*, **Sébastien Laurent**, Univ. de Bordeaux IV

Avec la participation de **Jean-Baptiste de Foucauld**

Conclusions, **Sébastien Laurent**

 SciencesPo.

Centre d'histoire

#### **4/ À Reims, un colloque international les 7 et 8 novembre 2013, consacré aux troupes coloniales**

Le programme :

Jeudi 7 novembre –

9 h 00 – Introduction par Jean Jacques Becker (Université Paris X-Nanterre)

Première partie. Combattre

9 h 30 – Lancelot Arzel (Centre d'Histoire de Sciences-Po),

« La Force Publique dans l'État indépendant du Congo : à la pointe de la violence coloniale ? (1885-1908) »

9 h 50 – Julie d'Andurain (École militaire – CDeF),

« La genèse de la Force noire, au détour de la correspondance Gouraud-Mangin et de la littérature coloniale (1900-1920) »

10 h 10 – Antoine Champeaux (Lieutenant-colonel, officier adjoint du général délégué au patrimoine de l'armée de terre),

« Les tirailleurs sénégalais dans la Grande Guerre : instruction, entraînement, emploi »

10 h 30 – Richard Fogarty (Université d'Albany, États-Unis),

« Les "bons musulmans" : la propagande allemande en direction des prisonniers de guerre nord-africains » des troupes coloniales françaises »

10 h 50 – Discussions

11 h 10 – Julien Fargettas (Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence),

« La bataille du Dobro Polje, les troupes coloniales françaises et le front d'Orient »

11 h 30 – Laurent Jolly (Université de Pau, LAM),

« Les tirailleurs africains de Djibouti »

11 h 50 – Bastien Dez (Chercheur en Histoire),

« La mutinerie du 61e BTS en 1917 »

12 h 10 – Discussions

14 h 10 – Colette Dubois (Université d'Aix-Marseille),

« Les occultés de la Grande Guerre en Afrique : les porteurs de la Campagne du Cameroun (1914-1916) »

14 h 30 – Daniel Lefeuvre (Université Paris VIII-Saint-Denis),

« L'hôpital militaire colonial de Nogent-sur-Marne pendant la Grande Guerre »

14 h 50 – Michaël Bourlet (Commandant, Chef du cours histoire militaire, Écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan),

« La promotion des Africains aux grades d'officier »

15 h 10 – Discussions

15 h 40 – Anne Samson (University of London),

« The diversity of troops in the South, Central and east African campaigns »

Deuxième partie. Politique et polémiques

16 h 00 – Vincent Joly (Université de Rennes II),

« Le concept de "races guerrières" dans les armées coloniales européennes »

16 h 20 – Romain Rainero ((Université de Milan, Italie),

« Le refus italien d'utiliser les troupes coloniales »

16 h 40 – Discussions

– Vendredi 8 novembre –

8 h 30 - Michel Bodin (Chercheur en Histoire),

« Les troupes coloniales et la présence impériale française en Indochine durant la Première Guerre mondiale »

8 h 50 - Jean-Charles Jauffret (Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence),

« La Grande Guerre, Indochine et front Ouest, vue par le chef de bataillon d'infanterie coloniale Maurice Darnault : journal de arche 'un grand témoin »

9 h 10 - Gilbert Meynier (Université de Lorraine),

« Les Algériens et la Première Guerre mondiale »

9 h 30 - Michel Renard (Université Paris VIII),

« Le fait religieux musulman et l'armée française »

9 h 50 - Discussions

10 h 30 - Catherine Nicault (Université de Reims Champagne-Ardenne),

« Le détachement français de Palestine (1917-1918) »

10 h 50 - Dominique Chathuant (chercheur en Histoire),

« La question des races, source d'un malentendu dans la relation franco-américaine (1918-1919) »

11 h 10 - Pap Ndiaye, (Centre d'Histoire de Sciences-Po),

« 'Le pari de la dette de sang' : W.e.B. Du Bois, Blaise Diagne et Gandhi pendant la Première Guerre mondiale »

11 h 30 - Marc Michel (Université d'Aix-Marseille),

« La Force noire et la 'chair à canon', Diagne contre Mangin, 1917-1925 »

11 h 50 - Discussions

Troisième partie. Mentalités et représentations

14 h 15 - François Cochet (Université de Lorraine),

« D'un mythe à l'autre : de l'invincibilité à la fragilité. La perception des troupes coloniales (1914-1917) »

14 h 35 - Jérôme Buttet (Université de Reims Champagne-Ardenne),

« Des identités militaires d'outremer ? Le point de vue des graffiti »

14 h 55 - Jean-Yves Le Naour (Université de Toulouse II),

« Inverser le regard : la France et les Français vus par les tirailleurs coloniaux (1914-1918) »

15 h 15 - Joëlle Beurrier (Université de Reims Champagne-Ardenne),

« Les troupes coloniales dans les presses illustrées européennes »

15 h 35 - Discussions

16 h 00 - Pieter Lagrou (Université libre de Bruxelles, Belgique),

« Dick van Galen Last et la Honte noire »

16 h 20 - Sandra Maß (Université de Bielefeld),

« Schwarze Schmach : Gender, Race and the Nation in Post-War Germany, 1918-1923 »

16 h 30 - Cheikh Sakho (Université de Reims Champagne-Ardenne), « La mémoire de pierre et d'airain des troupes africaines »

16 h 50 - Discussions

17 h 10 - Conclusions par Philippe Buton (U. de Reims Champagne-Ardenne),

## 5/ « Lyon (et les grandes métropoles) dans la Seconde guerre mondiale », les 6 et 7 novembre, à l'université Louis Lumière (Lyon 2)

COLLOQUE LARHRA-CHRD EN PARTENARIAT AVEC TRIANGLE

### LYON DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE VILLES ET MÉTROPOLIS À L'ÉPREUVE DU CONFLIT

MERCREDI 6 ET JEUDI 7 NOVEMBRE 2013  
LYON, UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 (GRAND AMPHI)



Le programme du mercredi 6 novembre (9h30 - 12h30) intéresse notre champ favori, avec notamment les communications de Laurent Thiéry et Tal Bruttman :

Séance 1 : « Administrer, réprimer, éliminer »

L'OFK 670 de Lille : maître d'œuvre des politiques de répression et de persécution dans le nord de la France, « zone rattachée » au militärbeFehlshaber in belgienundnordFranKreich (1940-1944)

Laurent Thiéry

Le SD de Lyon et la chasse aux Juifs

Tal Bruttman

À noter également ce même jour, à 18h15, une conférence portant sur « La mémoire de la résistance : 70 ans de débats » par Robert Gildea, professeur titulaire de la Chaire d'Histoire contemporaine à l'université d'Oxford

## **6/ Un peu (beaucoup ?) de théorie à la journée d'étude du groupe Traitements & Contraintes le 14 novembre**

### **« QUESTIONS DE THÉORIES: QUELS USAGES DES CLASSIQUES DANS LES ÉTUDES SUR LA CONTRAINTÉ ? »**

Dans le cadre des travaux du groupe "Traitements et Contraintes", nous vous invitons à une journée d'étude intitulée "Questions de théories: quels usages des classiques dans les études sur la contrainte ?" **qui aura lieu le 14 Novembre, dans la salle 640 du bâtiment de la Maison des Sciences de l'Homme, 190 avenue France (métro Quai de la Gare) de 10h à 17h.**

Lors de cette journée, plusieurs chercheurs reviendront sur leur rapport aux œuvres de deux auteurs fréquemment mobilisés par ceux qui s'intéressent de façon ethnographique aux institutions : Michel Foucault et Pierre Bourdieu.

Si les termes de "contrôle",

d'"habitus", d'"assujettissement", de "champ", de "gouvernementalité" ou de "dispositif" circulent dans ces travaux, ils servent rarement de base à un travail de réflexivité par rapport aux ancrages théoriques qu'ils impliquent. Cette journée sera donc l'occasion d'écouter plusieurs chercheurs inscrits dans des démarches empiriques et entretenant des liens forts (de filiation intellectuelle, réappropriation, ou d'influence plus ou moins distanciée) avec ces deux auteurs, évoquer ces œuvres qui ont marqué leur travail de recherche. Au-delà de Foucault, Bourdieu et de leur postérité ethnographique, il s'agit d'enclencher une discussion épistémologique et méthodologique sur les usages de concepts, d'œuvres ou de théories spécifiques dans le cadre de recherches empiriques.

Pour discuter des usages de l'œuvre de Michel Foucault  
(de 10h à 12h30) :

- \*Gilles Chantraine\* (CLeRSe, CNRS), "Prison et gouvernementalité"
- \*Sarah Mazouz\* (Centre Marc Bloch, Berlin), "L'accompagnement des jeunes, entre technologie politique de l'individu et technique de soi"
- \*Olivier Razac\* (CIRAP, eNAP), "Foucault et la critique des rationalités pénales. Retour sur l'Archéologie du savoir".

et pour discuter des usages de l'œuvre de Pierre Bourdieu  
(de 14h à 16h30) :

- \*Muriel Darmon\* (CeSSP, CNRS), ""Faire avec". Situer, objectiver, dévoiler, contrebalancer à partir d'une lecture de Bourdieu."
- \*Wilfried Lignier\* (CeSSP, CNRS), titre à venir
- \*Ugo Palheta\* (CIReL, Université Lille 3), titre à venir.

La journée est ouverte à tou.te.s et débutera par un petit-déjeuner (à 9h30). Pour des raisons logistiques, s'inscrire auprès d'Arthur Vuattoux (arthur.vuattoux[at]\_gmail.com avant le 1<sup>er</sup> novembre 2013.

## 7/ Journée sur les "archives de l'engagement" le 7/11/2013



Mémoires de  
combats 7 novembre.

### 4/ Soutenances de thèses

- Bénédicte Brunet-La Ruche, membre du GeMPA et à ce titre l'une des pionnières des recherches sur le « Colonial policing » et une amie de la police, soutiendra une thèse portant sur le Dahomey (actuel Bénin) intitulée *"Crimes et châtiments" aux colonies : poursuivre, juger et sanctionner au Dahomey de 1894 à 1945* à l'université de Toulouse 2 Le Mirail, le 7 novembre prochain, à 14h, salle AR005.  
Tous les amis (et Gempistes) seront bien sûr les bienvenus.
- *Dompter une ville en colère. Genèse, conception et mise en œuvre de la police d'État de Lyon (1800-1870)*.  
Florent Prieur, un autre « ami de la police » de longue date, soutiendra une thèse longtemps espérée et attendue sur un sujet fondamental puisque le modèle lyonnais sera à quelques variantes près celui qui servira pour l'étatisation des polices municipales sous la III<sup>e</sup> République puis sous le gouvernement de l'État français.  
La soutenance aura lieu le mercredi 20 novembre 2013 (14h), à l'espace Marc Bloch, au rez-de-chaussée de l'Institut des Sciences de l'Homme de Lyon (14, avenue Berthelot, 69007 Lyon).
- *Le Contrôle Général de la Surveillance du Territoire et la lutte contre l'espionnage et la trahison (1934-1942)* tel est le titre de la thèse que Gaby Castaing qui y travaille depuis plus de 10 ans, soutiendra le lundi 9 décembre, à partir de 9h30 (à Paris, aux AN, Hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois). Un travail éclairant la naissance et la courte mais dense existence du Contrôle général de la Surveillance du Territoire, chargé comme son nom l'indique du contre-espionnage dans une période cruciale. Né en 1934, le CGST a été supprimé par les Allemands lors de l'occupation de la zone libre en novembre 1942. Espionnage soviétique, allemand, ambiguïtés de la période 1940-1942 (surveillance de quel territoire, contre quels adversaires... ?), rapports

entre civils et militaires (Rivet, Paillole...) : on en saura enfin davantage sur un autre trou noir de l'historiographie...

## 5/ Formation universitaire/formation continue

Diplôme Universitaire Sécurité et vie urbaine

Formation continue

Université de St Quentin en Yvelines

Contact =

Jacques de Maillard ([demaillard@cesdip.fr](mailto:demaillard@cesdip.fr))



Plaquette-DU-2014.p  
df

## 6/ Call for papers :

**“THE POLICE AND THE THEORY OF THE STATE”**

Deadline: 28.02.2014

The editors of *Theoria* invite contributors to interrogate contemporary political and social theory through the lens of policing, with the view of connecting politics and policing. Well documented reflections based on a variety of case studies would be welcomed, with a non exclusive privilege given to the 'Global South'.

*“No government can maintain the rights of the citizens without a rigorous police force; but the difference between a free regime and a tyrannical one is that, in the former, the police is being employed against the minority, opposed to the general good, as well as against the abuses and negligences of the authority; while in the latter, the State's police is being used against the poor offered to the injustice and the impunity of power.”*

This claim was made in April 1794 by the french revolutionary Saint-Just. Redeployed and redefined in the burning context of the Terror and necessity to terminate it, some of the most classical concepts of the history of political thought (Freedom vs tyranny, General good vs particular interest, elite accountability vs impunity of power) provided the ideological principles framing the organization of a new police force. By doing so, Saint-Just's claim might well represent the introduction of the question of policing, in the current signification of the term, into the realm of modern political thought and the theory of the State.

However, if the police, an institution by nature ambiguous (P. Napoli, *Naissance de la police moderne*, 1997), is at the core of contemporary politics, and a central object of

literature and cinema, contemporary political theory has generally disregarded the question of policing. The main reason might be that it requires us to think about politics and general principles through history, practices, techniques, means of action, and 'tainted occupations'. A recent phenomenon in the social sciences, the theory of policing formed its first paradigm precisely by rejecting any formulation aiming at linking policing and politics. It had defined the role of the police through its allegedly more specific element: its capacity and license to use force (E. Bittner, *The Functions of the Police in Modern Society*, 1970). This paradigm has oriented most sociological research on police: either they focused on the professionalization of the agents, describing it as a central element of the civilizing process, or they focused on the brutality and abuses of the same agents, showing the civilizing process as reversible.

This paradigm was recently scrutinized with the aim of providing a more complete, comprehensive and systematic theory of policing (J.-P. Brodeur, *The Policing Web*, 2010, chap. 4).

– A major dimension of policing now reintegrated into the framework of analysis is 'high political policing', such as intelligence work (Brodeur 2010, chap. 7), already conceived by Saint-Just as a political activity at the core of a modern democratic police. This points to another set of questions concerning the lack of interest in policing in contemporary political theory: considering the nature and function of policing leads to the interrogation of the practical as well as doctrinal place of Reason of state and secrecy in liberal democracy, and in the theory of liberal democracy.

– A second important dimension reintegrated into the theory of policing is 'military policing', in particular in the sense of militarized forces in charge of maintaining order and riot control (Brodeur 2010, chap. 9). Amongst other worldwide events inviting to reconceptualize the distinction between protest and sedition, the recent events of Marikana, when a special unit of the South African Police service opened fire against striking mineworkers, illustrated in the most spectacular way what it is when '*the State's police is being used against the poor*'. It raised many questions about the situation of the right to life, the right to protest, and the maintenance of order in the post apartheid era. It points out also the necessity to develop the reflection on the doctrines, norms, practices and techniques of policing protest.

These two dimensions ('high political policing' and 'military policing') taken together generate the following question: what does the ongoing process of normalizing the state of exception and emergency measures – ranging from the demand for general control of common citizens to the use of massacre against protestors – say about the state of the society, and the theory of the state and of democracy?

Case-studies could include:

– recent action movies (e.g. Padilha's *Tropa de Elite* on the Brazilian BOPE) as well as classical thriller (e.g. Rosi's *Illustrious Corpses* on mafia, terrorism and the state). Is there a theory of the State and of the State's action emerging of the *genre*?

– recent experiences in setting up new police forces in order to fight against police and elite corruption (e.g. Chávez's *Policia Nacional Bolivariana*)

- historical experiences in setting up dedicated units in charge of policing protest, tending to exclude massacre from the repertory of actions (e.g. the French CRS), and more recent developments.
- recent trends in policing studies in the Social sciences as well as in History (e.g. critical accounts on the impact of postcolonial studies in evaluating the current practices of maintaining order in the 'Global North')
- evaluations of Brodeur's framework of analysis in the context of the policing web in South africa and the 'Global South'; its implications for a general theory of the state.
- the place of Reason of state, secrecy and exception, from the point of view of policing, in contemporary theories of the state and of the liberal democracy (e.g. how to situate the heritage of Carl Schmitt or of Michel Foucault – the former showing a nostalgia for the medieval conception of the mystery of the State, the second discovering the doctrine of *Raison d'Etat* after he published *Discipline and Punish* – in that undertaking?).

Contact: Christopher Allsobrook ([THEORIASA@GMAIL.COM](mailto:THEORIASA@GMAIL.COM))

## 7/ Sur l'internet

Sur le site d'Acteurs publics

<http://www.acteurspublics.com/2013/10/18/faute-de-credits-les-reservoirs-des-vehicules-de-gendarmerie-sont-a-sec>

### Faute de crédits, les réservoirs des véhicules de gendarmerie sont à sec [ ??? ]



© Chamussy/SIPA

Selon des parlementaires de l'opposition qui ont auditionné le directeur général de la gendarmerie nationale, les crédits commencent à manquer chez les gendarmes pour payer carburant et loyers. Le député UMP Nicolas Dhuicq craint “*la cessation de paiement*”.

Les gendarmes vont connaître une fin de mois, voire d'année, difficile. Selon un communiqué du collectif de la Droite populaire, “à la fin octobre, la gendarmerie nationale n'a plus les moyens de régler ses loyers aux collectivités territoriales”. De plus, selon ces parlementaires, “de nombreux logements de nos gendarmes sont insalubres, les familles doivent parfois vivre dans des appartements où, faute d'argent pour le chauffage, la température chute à moins de 16 degrés”.

Signé par une partie des députés de la Droite populaire, ce communiqué [\[cliquez ici pour le consulter\]](#) daté du 16 octobre fait suite à l'audition, le matin même, de Denis Favier, le directeur général de la gendarmerie nationale, interrogé en cette période de préparation budgétaire sur les orientations concernant les crédits pour la gendarmerie.

### **Gel et surgel des crédits**

Joint par *Acteurs publics*, Nicolas Dhuicq, signataire du communiqué avec 10 autres députés, assistait en tant que membre de la commission de la défense de l'Assemblée nationale à cette audition. Le compte rendu de cette audition n'est pour l'heure pas public. Il faut donc s'en tenir aux allégations du collectif de parlementaires. Ex-patron du GIGN, nommé en avril dernier, Denis Favier doit affronter de plein fouet les conséquences du gel et plus encore du surgel des crédits décidés par Bercy, selon l'analyse faite par le député. Le ministère du Budget avait imposé en février dernier aux ministères, dans des proportions variables, un nouveau train d'économies à hauteur de 2 milliards d'euros, en plus des 6 milliards déjà décidés pour 2013.

Le député UMP, qui est aussi maire de Brienne-le-Château (Aube), espérait bénéficier de crédits pour accueillir une nouvelle caserne sur son canton. Il lui faudra sans doute y renoncer. “La gendarmerie ne bénéficie que de 6 millions d'euros de crédits pour 2014 pour ses opérations immobilières”, se lamente l' élu, qui comptait sur les dotations de l'État pour boucler son projet.

Patrick Verchère, député UMP et maire de Cours-la-Ville, accueille dans sa commune du Rhône une brigade d'une petite dizaine de gendarmes. Mais jusqu'à présent, “la gendarmerie paye rubis sur l'ongle les loyers”, affirme le député-maire qui, lui, n'assistait pas à l'audition. Il n'a pas noté de difficulté particulière des gendarmes dans l'exercice quotidien de leurs missions, à l'inverse de ce qu'affirme Nicolas Dhuicq. “Le budget pour le carburant est insuffisant”, indique ce dernier, “ce qui signifie moins de patrouilles sur les territoires ruraux”.

### **Peinture moins chère**

Dans l'incapacité de citer de chiffres précis, Nicolas Dhuicq affirme tout au plus que “la situation est bien sûr très variable sur le territoire et dépend du périmètre couvert par une communauté de brigade”. D'ailleurs, un officier joint par *Acteurs publics* confirme, sous couvert d'anonymat, qu'il peut y avoir des “difficultés”. “Nous assurons les urgences, mais pour les patrouilles et la prévention en général, nous en faisons moins et devons justifier nos déplacements”, explique cette source.

En outre, et pour clore le chapitre déplacement, “aucun véhicule n'a été acheté cette année”, indique le député Nicolas Dhuicq. Patrick Verchère relevant de son côté que “les véhicules neufs se font effectivement plus rares” et qu'ils ont “changé de couleur”. Pour l'anecdote, le

bleu marine foncé coûterait moins cher que l'ancien bleu qui recouvrait jusqu'à présent les carrosseries...

Contactée par la rédaction, la direction générale de la gendarmerie nationale n'a pas donné suite à l'ensemble des propos rapportés par les députés de droite. Seul espoir désormais : que Bercy fasse un geste, sans quoi *"la gendarmerie va se trouver en cessation de paiement"*, s'alarme Nicolas Dhuicq. Rapporteur pour avis, le député PS Daniel Boisserie, présent à l'audition du directeur général, déplorant la *"coupe dans les effectifs ces dernières années"*, se dit *"inquiet de l'état de vétusté de certaines casernes"*. Il espère obtenir une prolongation des systèmes de baux emphytéotiques. Ce montage autorise les sociétés privées immobilières qui contractualisent avec les collectivités à faire de la rénovation et de la mise aux normes des casernes.

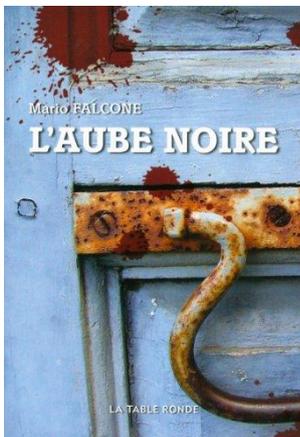
[Xavier Sidaner](#)

[Désinformation ou réalité ? À suivre donc...]

## 7/ Deux ouvrages...

Pour les vacances ( ? ) chaleureusement conseillés par un ami :

- Dans la série des polars historiques :



Mario Falcone, *L'Aube noire*, Paris, La Table ronde, 2013, 22€

Quatrième de couverture

À l'aube du 28 décembre 1908, un tremblement de terre efface de la carte Messine, l'une des plus belles villes d'Italie. Pourtant, quatre mois plus tôt, alors que la fête de l'Assomption est célébrée avec ferveur et enthousiasme, rien ne semble pouvoir ébranler la ville.

Les enfants du peuple y sont élevés dans le respect d'une aristocratie toute-puissante, qu'incarne avec morgue la famille Torielli ; quant aux clans mafieux, ils se partagent paisiblement les extorsions de fonds que nul n'ose dénoncer. Mais un drame éclate au grand soleil de ce 15 août : une jeune fille est sauvagement assassinée. L'enquête, confiée au lieutenant de carabinieri Marco Sestili, s'annonce complexe et périlleuse, d'autant que d'autres meurtres sont commis, plongeant la population dans le désarroi. Confronté à une véritable omerta, Sestili aura fort à faire pour trouver le fil de la vérité dans un écheveau de vengeances, de corruption, d'adultères et de secrets de famille. Jusqu'à ce que le cataclysme mette à nu l'étendue des passions humaines.

- Dans la série, les grands reportages et témoignages (forcément arrangés, mais avec quelle plume) :

*La Volga naît en europe* de Curzio Malaparte (Les Belles Lettres, mémoires de guerre, 2012, 17€), recueil d'articles pour le *Corriere de la Serra* depuis le front russe et le front finlandais (vus du côté de l'Axe).

Juin 1941 : Kurt-erich Suckert, dit Curzio Malaparte, 43 ans, auteur de *Technique du coup d'État*, vétéran de la première guerre mondiale, part couvrir, en tant que correspondant du journal *Corriere de la Serra*, l'avancée des troupes italiennes et allemandes sur le front de l'est. Il pénètre en Ukraine dans une vieille Ford V 8 puis assiste au siège de Leningrad aux côtés des troupes finlandaises. Si de cette expérience, le caméléon de la littérature italienne tirera l'un de ses chefs-d'œuvre, *Kaputt*, il rassemble aussi ses chroniques dans *La Volga naît en europe*, peinture de maître de ce «fléau biblique» que fut la guerre à l'est mais aussi ouvrage visionnaire sur l'expansion future du communisme en Europe. Préfacé en français par l'auteur, ce livre est la matrice de l'œuvre de Malaparte. Il n'avait pas été republié en France depuis 1948.

---

# That's all folks ! /C'est tout pour cette fois ci...

## FAQ :

Pour ceux qui recevraient cette « Lettre aux amis... »  
pour la première fois :

Q/ Comment et pourquoi suis-je destinataire de cette  
*Lettre* ?

R/ Si vous ne l'avez pas demandé vous-même, il y a de  
fortes chances que vous ayez été « balancé » par un/des  
ami(s) : cherchez le(s)quel(s)... mais ne comptez pas sur  
nous pour vous le dire !

Q/ Je ne suis pas un ami de la police ! (ton offusqué  
voire scandalisé)

R/ et apparemment pas un ami de l'humour non plus !  
Cette « *Lettre* » (dont le titre est inspiré de la  
rubriques « Deux mots aux amis » d'un journal  
libertaire du début du XX<sup>e</sup> siècle) parfaitement  
informelle et à fréquence irrégulière, a pour but de  
diffuser les informations - publications de livres ou  
d'articles, soutenances de thèses, colloques ou journées  
d'études - en rapport avec l'histoire, la recherche, la  
réflexion, les archives et sources... concernant peu ou  
prou le domaine policier (gendarmerie comprise !), la  
justice, le crime, le renseignement, la justice...  
Il n'est donc pas nécessaire d'aimer la police (ou la  
gendarmerie) pour en être destinataire : s'intéresser à  
l'histoire d'institutions qui jouent un tel rôle dans  
l'Histoire et occupent une place si délicate dans la  
démocratie, suffit...

⇒ Ceci dit si vous ne voulez plus figurer sur la liste des  
destinataires, rien de plus simple : répondez à ce  
courriel avec la mention « STOP ! »

en revanche si vous connaissez des gens susceptibles d'être intéressés par ces nouvelles, n'hésitez pas, soit à leur faire suivre ce courriel, soit à nous transmettre leurs adresses électroniques (voir 1.).

La Lettre existe depuis 2008.

Pour consulter les *Lettres des deux dernières années*, il suffit d'aller sur le site CRIMINOCORPUS en cliquant sur ce lien :

<http://criminocorpus.hypotheses.org/category/politeia-police-gendarmerie/lettres-aux-amis-de-la-police>

Pour les *Lettres* antérieures à 2011, il suffit de les demander par mél.

**Dernier détail : le rédacteur de ce courriel ne saurait tout connaître de ce qui paraît et se fait dans ces domaines ... ce qui explique les éventuelles lacunes et absences ... La *Lettre* ne fonctionnerait pas sans « information » ! ... Bien évidemment et conformément à la déontologie policière l'anonymat des « correspondants » (toujours « honorables ») est une règle d'or ! Merci de me signaler parutions, colloques, etc... qui peuvent intéresser les « amis » et merci aux « amis » qui me font suivre les informations intéressantes...**

**jMb**